



# PROTÉGER LE CIEL NOCTURNE DES HAUTES ALPES PROVENÇALES

**260 NUITS ÉTOILÉES PAR AN  
UN CIEL NOIR À PRÉSERVER  
UN OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE  
UN PATRIMOINE CÉLESTE RECONNU PAR L'UNESCO  
UN PAYSAGE LOCAL À METTRE EN VALEUR**



## SERVICES DIURNES

- FUTUR PARC des BARONNIES**  
Participation à l'élaboration de la Charte
- VILLES et VILLAGES ETOILES**  
Mise en place du Label dans les communes du département des Hautes Alpes
- SENSIBILISATION du PUBLIC**  
Extinction des éclairages publics. Nuits des Etoiles, actions pédagogiques avec les écoles
- CHARTRE Environnement NOCTURNE**  
Subventions publiques pour aider l'investissement communal afin de réaliser des économies d'énergie.
- INNOVATION TOURISTIQUE**  
Développement de l'astronomie dans le sud du département dans le cadre de la filière AIR et LUMIERE

## PRESTATIONS NOCTURNES



Dans un cadre idéal pour accueillir le public lors de soirées découvertes ou les astronomes pour héberger leurs instruments l'Observatoire du Mas des Grès s'associe à l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne en tant que correspondant départemental des Hautes Alpes.

Sensibilisation auprès du public. Participation à des présentations de projet d'économie d'énergie. Mise en place d'un Observatoire Astrovoltaïque avec 260 mètres carrés de cellules solaires. Observatoire de Jour et de Nuit. Conseil auprès des communes désireuses d'investir dans l'extinction nocturne afin de trouver des financements pour d'autres projets. Acteur local du projet Ciel mon Pays avec l'appui du Pays Sisteronais Buëch. Démonstrations de pollution lumineuse en période de pleine Lune. Prise de mesures nocturnes afin d'amener la vision de la voie lactée notre Galaxie à nos hôtes et habitants et ainsi participer à la mise en valeur de notre patrimoine local.



**Observatoire  
Astronomique  
du Mas des Grès**